

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION • DREAL PACA • - Année 2023 -

**GUIDE PLANTONS LOCAL EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
pour planter des espèces indigènes
et ainsi favoriser la biodiversité en région**

Promotion du document et animation de la dynamique partenariale

Dossier suivi par

Aurélié RUFFINATTI

Chef du pôle Accompagnement des territoires
04 42 90 90 47 • a.ruffinatti@arbe-regionsud.org

Stéphanie GARRIDO

Chargée de projet • Direction de la Transition écologique des territoires
04 42 90 90 54 • s.garrido@arbe-regionsud.org

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE	p.3
II.	DESCRIPTION DU PROJET	p.3
III.	MOYENS ET BUDGET DE L'ACTION	p.4

I. CONTEXTE

L'ARBE porte depuis plusieurs années une action d'accompagnement des collectivités de Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans leur démarche de gestion écologique de leurs espaces verts et de nature (réduction de l'utilisation des pesticides, pratiques d'entretien et de gestion respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, ...) en partenariat avec la Région Sud, la DREAL, la DRAAF et l'OFB. Dans le cadre de cette mission, les collectivités ont fait remonter un besoin d'informations et d'accompagnement sur les questions de végétalisation locale.

En s'inspirant d'autres régions qui ont déjà réalisé des guides sur ce sujet ou sont en cours comme l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB) Ile de France, Occitanie, Régions Nouvelle aquitaine et Centre Val de Loire), l'ARBE a proposé de réaliser un guide « Plantons local ».

La DREAL a attribué en 2021 une subvention à l'ARBE (subvention A2021-SBEP-052) et en 2022 pour finaliser le projet (A2022-SBEP-086).

Pour rappel, les objectifs poursuivis par le projet sont de proposer un outil qui répondra aux premières questions que peuvent se poser les différents acteurs (aménageurs, collectivités, paysagistes, ...) au sujet de la végétalisation locale, et fournira des clefs de compréhension complétées par une liste non exhaustive d'espèces locales à planter.

Le guide est finalisé depuis décembre 2022 et 100 exemplaires ont été imprimés fin 2022.

Afin d'assurer la promotion de ce document et poursuivre l'animation de la dynamique partenariale du projet, l'ARBE sollicite une aide financière de la DREAL pour l'année 2023.

II. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à promouvoir la plantation d'espèces indigènes en s'appuyant sur le guide plantons local. Pour cela, des actions de communication et de promotion du guide sont prévues afin de faire connaître cet outil.

Pour autant, le nombre d'exemplaires dont nous disposons est à ce jour insuffisant par rapport aux nombreuses sollicitations notamment des cibles prioritaires du document : les collectivités Territoires engagées pour la nature, les paysagistes et aménageurs. Une réimpression de document est donc nécessaire.

D'autre part, la création de ce guide a permis d'initier une vraie dynamique partenariale que nous souhaiterons maintenir et enrichir. La participation de structures comme la fédération française de paysage, l'union des entreprises du paysage, Hortis l'association des responsables d'espaces nature en ville, sont de très bon relais car ils permettent de s'adresser directement à la cible de ce document. Le travail avec les pépiniéristes et les Conservatoires Botaniques Nationaux a également permis d'enrichir des réflexions sur la nécessité de structurer la filière pour répondre à la demande en plantes locales.

Objectifs poursuivis :

- Objectif 1 : Augmenter significativement la proportion de plantes indigènes sur les espaces publics mais également sur les espaces parapublics et privés.
- Objectif 2 : Préserver la diversité biologique en limitant l'utilisation d'espèces non adaptées ou exotiques.
- Objectif 3 : Sensibiliser l'ensemble des acteurs sur le sujet

Résultats attendus :

Faire évoluer les pratiques de plantation des collectivités et de leurs prestataires en proposant des palettes végétales d'espèces indigènes et sauvages produites localement.

Ces étapes sont présentées en détail dans le calendrier prévisionnel.

Calendrier prévisionnel :

- Janvier 2023 : Préparation de la communication/promotion du guide
- 14 mars : Conférence de presse en présence des différents partenaires du guide (élaboration du programme, organisation de la conférence avec les partenaires et préparation du communiqué de presse)
- 28 mars : Webinaire 1h pour comprendre et agir (élaboration du programme, et co-construction avec les partenaires du guide)
- Mars/Juin : Création de la rubrique sur l'espace ressource du site de l'ARBE et relai avec les sites des partenaires du guide
- Mars/Décembre 2023 : Promotion et valorisation du guide :
 - o Participation à différents évènements (intervention + distribution) : Cérémonie régionale Villes et Villages fleuris (5 avril), Assises Nationales de la Biodiversité (6 juillet), Rencontres Biodiversité et Territoires (12 décembre) et autres évènements organisés par les partenaires au fil de l'année
 - o Participation à des interviews (radio et émission télévision)
 - o Action presse
- Mars/Juillet : Envoi et /ou distribution des 100 exemplaires papier du guide aux partenaires qui ont travaillé sur le document
- Mars/Aout : Recensement des besoins pour quantifier le nombre d'exemplaires à imprimer
- Octobre/ Novembre : Impression du guide
- Septembre/Décembre : Mise à jour des fichiers Excel pour lancer la dynamique en 2024 avec les partenaires pour établir pour les palettes un outil dynamique en ligne

III. MOYENS ET BUDGET PRÉVISIONNEL

Le pôle « Accompagnement des Territoires » (anciennement Direction « Transition écologique des territoires ») sera en charge de ces différentes actions.

Au sein de cette direction, les personnes suivantes seront mobilisées :

- Stéphanie GARRIDO, chargée de mission : 20 j
- Aurélie RUFFINATTI, chef de pôle Accompagnement des territoires : 3 j

Par ailleurs, cette direction s'appuiera sur des compétences d'autres directions notamment sur celles de la Direction de la communication avec :

- Alexandra ACCA, chargée de communication : 5 j
- Audrey GLORIAN, Chef du pôle communication : 5 j

Budget prévisionnel

Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement

Animation de la démarche partenariale et promotion du guide PLANTONS LOCAL EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DEPENSES		RECETTES	
Charges Salariales Mission (33 j)	11 104 €	Autofinancement	4 848 €
Charges Personnel Services généraux	1 940 €	Région	9 393 €
Frais généraux (Electricité, loyer, charges, maintenances, assurances, affranchissement,téléphonie,petites fournitures)	1 197 €	DREAL	10 000 €
Frais directs /prestations			
Prestation presse pour lancement du guide (conférence de presse)	3 000 €		
Impression du document en 400 exemplaires	7 000 €		
TOTAL	24 241 €	TOTAL	24 241 €